



INSPIRATION JAPON

Vente solidaire,
au profit des sinistrés japonais

La participation à **Inspiration Japon** consiste à proposer des créations sur le thème du Japon afin de collecter des fonds, entièrement reversés à la Croix-Rouge pour l'aide aux sinistrés japonais.

1. Calendrier de l'opération :

17 Mars 2011 : ouverture des inscriptions de créatrices, bloggeuses ou non, à l'opération Inspiration Japon.

11 Avril 2011 : date limite de réception **par e-mail à l'adresse**

inspirationjapon@live.fr

exclusivement, des photos et courts descriptifs (matière, dimensions, prix, et toute autre précision utile) des créations proposées, en précisant dans votre e-mail, votre nom et le cas échéant, votre blog.

16 Avril 2011 : ouverture des réservations, par voie de commentaires, des créations proposées sur le blog.

2. Inscriptions des participantes :

Pour s'inscrire en tant que "créatrice" et ainsi proposer un objet fait-main pour l'opération Inspiration Japon, il suffit d'utiliser le formulaire de contact ou laisser un commentaire en réponse à une note du blog.

Merci de préciser si vous possédez un blog et si oui, son adresse internet.

Un lien vers votre blog figurera alors dans la colonne "Elles participent !".

3. Créations :

Le thème des créations, c'est le **Japon** (dans la mesure du possible) !

Technique libre, on évoque le Japon :

- soit par la matière (tissus japonisant ou japonais, chirimen, papier japonais, papier washi, ...),
- soit par la fonction (étui à baguettes, tawashi,...),
- soit par les couleurs de l'objet,



INSPIRATION JAPON

Vente solidaire,
au profit des sinistrés japonais

- soit par des symboles immédiatement associés au Japon (personnages, animaux (grue,...), flore (cerisier,..)...)...
- soit à partir de patrons japonais.

Et toutes combinaisons des ces indications !

Date limite d'envoi par e-mail d'une photo de votre création avec un bref descriptif :

11/04/2011

Adresse e-mail : inspirationjapon@live.fr

IMPORTANT : adresse e-mail dédiée à la réception de vos images, pour tout autre message utiliser le formulaire de contact. MERCI.

Chaque création se verra attribuer un numéro relatif à l'ordre de réception de sa photo.

Les créations figureront dans un album photo accompagnées de leur descriptif, sur le blog Inspiration Japon.

Pour plus de visibilité, et faciliter la navigation sur le blog, les créations pourront éventuellement être regroupées par type (vêtements, bijoux, art du papier, déco, etc...) dans plusieurs albums photos.

Avant le 16/04, les commentaires sur les albums seront désactivés.

4. Organisation de l'échange créations – dons :

La réservation des créations sera ouverte le 16/04/2011.

Les commentaires du ou des albums photos seront alors activés afin de permettre la réservation.

Pour réserver, le dépôt d'un commentaire ("Je réserve !" ou équivalent...) sous la photo de la création sera nécessaire.

La plupart des créations étant des modèles uniques, seul le(la) dépositaire du premier commentaire se verra attribuer le bénéfice de la réservation.

Si plusieurs commentaires sont déposés au même moment, l'ordre d'arrivée à Inspiration Japon de l'e-mail de notification de commentaire (et uniquement de cette notification) fera foi pour désigner le(la) bénéficiaire de la réservation.

Le ou la dépositaire du premier commentaire devra alors contacter Inspiration Japon, **par le formulaire de contact**, et indiquer **ses coordonnées complètes** (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone) **ainsi que le numéro et la désignation de l'objet réservé.**



INSPIRATION JAPON

Vente solidaire,
au profit des sinistrés japonais

L'adresse d'envoi du chèque à **l'ordre de la Croix Rouge** lui sera alors communiquée.

A réception du chèque, la créatrice en sera informée et devra alors expédier sa création directement à l'acheteur.

Inspiration Japon ne pourra être tenu pour responsable en cas de perte d'une création lors de l'expédition.

L'ensemble des chèques collectés, à l'ordre de la Croix-Rouge exclusivement, feront l'objet d'un ou plusieurs envois groupés à la Croix Rouge pour le Japon.

Inspiration Japon s'engage à présenter un bilan complet de cette action comportant notamment :

- le nombre d'objets proposés
- le nombre d'objets effectivement réservés.
- le montant final du don à la Croix-Rouge.